

Vélos, piétons et autos ne font pas toujours bon ménage

Transports doux. Deux militants associatifs pointent du doigt les « points noirs » du réseau cyclable de la Ville et espèrent des améliorations

Piste cyclable dans un seul sens, difficile cohabitation avec les piétons et les automobilistes ou encore rond-point non aménagé pour les adeptes du vélo, voici la liste, non exhaustive, des dysfonctionnements relevés par le collectif des citoyens résistants (CCR) présidé par Stéphane Leng, à la suite de leur manifestation « Tous à Vélo », organisé à la fin du mois de mai.

Plus de sécurité et de cohérence dans le schéma global

Une cinquantaine de participants avaient d'ailleurs répondu présents pour tester les pistes et bandes cyclables de la ville si bien qu'un constat en a découlé : les aménagements urbains ne prendraient pas toujours en compte les cyclos. Michel Moreau, président de l'association Citoyens écolo solidaires qui utilise son vélo depuis 1966, le dit : il est rare de pouvoir circuler sur la piste cyclable de la rue de la République, placée sur le trottoir et sur laquelle le sens de circulation est à l'inverse des voitures, sans avoir à s'excuser auprès des piétons. « On doit la plupart du temps faire du slalom ! », souligne-t-il. De plus, les deux militants pointent du doigt certaines situations jugées dangereuses comme route de Crotenay où la piste cyclable est coupée à chaque intersection. Pour Guy Saillard, adjoint à l'urbanisme et au développement



Stéphane Leng et Michel Moreau veulent encourager les déplacements doux tout en sécurité

/ Photo Leclerc Héliène

durable, « il est préférable que ce soit les cyclistes qui s'arrêtent par mesure de sécurité car ce sont des personnes qui roulent à allure tranquille » avant d'ajouter « que les autres cyclistes, les sportifs, eux, roulent sur la route ». Les deux associations proposent l'aménagement d'une zone à 30 km/heure voire à 20 km/h, dans le centre-ville comme c'est le cas depuis peu dans certaines rues de Lons.

Autre idée : matérialiser les pistes cyclables car d'après le diagnostic de Stéphane Leng et son collectif, le marquage des bandes cyclables est effacé vers le collège des

Louataux ou encore allée Gabriel-Ripotot. La solution serait « d'avoir des couloirs où les vélos pourraient circuler comme c'est le cas à Dole ». Pour Guy Saillard, la politique d'aménagement urbain prend en compte les cyclistes : « Toutes les fois où nous avons fait des aménagements de rues, nous avons réfléchi aux liaisons douces. Les aménagements vont se faire petit à petit notamment pour les morceaux de pistes qui ne sont pas encore reliés. Pour la rue de la République, nous sommes un peu limités dans l'espace puisque la largeur est de 17, 50 m pour la route, les

trottoirs et les places de stationnement. Nous avons un schéma global et nous l'ajustons petit à petit », explique-t-il. À ce propos, les deux représentants des collectifs se disent prêts à participer à la commission d'aménagement pour faire part de leurs propositions.

« Le fait d'avoir des pistes cyclables à Champagnole est déjà positif ! » dit Stéphane Leng et à Michel Moreau de conclure : « Champagnole a de rues larges, la ville est pratiquement plate. Deux atouts pour une bonne pratique du vélo ! ».

Héliène Leclerc